

Ville du Grand-Saconnex



**Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du
23 janvier 2023**

19h30-20h00 : Huis-clos

20h00-23h59 : Séance publique

Ordre du jour :

Huis-clos : Naturalisations (8 dossiers)

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1. Communications
 - 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1. Rapport d'information de la commission Equipements publics concernant les boucllements des crédits d'investissement relatifs aux bâtiments du parking Colombelle-CVHS, de la Ferme du Pommier et de la Salle du Pommier
 - 4.2. Rapport d'information de la commission Transition, démocratie concernant le lancement du projet « Vivre la transition »
- 5. Projets de délibérations : néant**
- 6. Propositions du Conseil administratif**
- 7. Route des Nations et grands travaux**
- 8. Motions**
 - 8.1. Motion du PLR « Installation de panneaux solaires sur les murs anti-bruit de l'autoroute passant sur le territoire du Grand-Saconnex »
- 9. Résolutions : néant**
- 10. Questions des Conseillers municipaux**
- 11. Propositions des Conseillers municipaux**
- 12. Communications et divers**
 - 12.1. Agenda
 - 12.2. Autres communications / Remarques

Sont présents :

Mmes et MM. Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS) – Claude BAECHLER, Vice-président (GAG) – Gérard BISE (VERTS) – Francisco BRADLEY (VERTS) – Alessia CAVALIERI (PDC) – Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) – Peta GIROD, Présidente (PDC) – Patrick HULLIGER (INDÉPENDANT) – Francine MAMIN-TISSOT (PDC) (*arrivée à 19h47*) – Eliane MICHAUD ANSERMET (INDÉPENDANTE) – Corinne MONNIER (GAG) – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Antonio PRIETO (VERTS) – Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Secrétaire (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) – Valérie TISSOT-BUCHOUX (PLR) – Damian VEIGA LÖFFEL (VERTS) – Valérie VONLANTHEN (VERTS)

Assistent à la séance :

Mme Sandra PORTIER, Maire
M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
Mme Laura ANDRES, Procès-verbaliste

Sont excusés :

M. Saïd BOUCHARB (INDÉPENDANT)
M. Raymond CHABRY (PLR)
M. Jean-Claude CUDRE (PLR)
M. Eric PORTIER (GAG)

Huis-clos : naturalisations

3 dossiers sont approuvés par 21 oui, soit à l'unanimité des personnes présentes.

2 dossiers sont approuvés par 20 oui, 0 non, 1 abstention.

1 dossier est approuvé par 17 oui, 3 non, 1 abstention.

Arrivée de Mme MAMIN-TISSOT à 19h47.

2 dossiers sont approuvés par 22 oui, soit à l'unanimité des personnes présentes.

La Présidente ouvre la séance publique à 20h01. Elle offre ses condoléances à Mme MICHAUD ANSERMET pour le décès de sa sœur. Après l'éloge funèbre de la défunte, l'assemblée observe une minute de silence en sa mémoire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022

Le procès-verbal est approuvé par 19 oui, 0 non, 2 abstentions, avec la modification suivante :

- p. 9, §9 : « Mme MICHAUD ANSERMET propose d'ajouter en point 6 « sous réserve **d'acceptation** du projet de loi par le Grand Conseil pour sa réalisation. » »

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Représentations :

- Vernissage du tableau de Charles Giron à la salle des mariages de la Mairie ;
- fête de l'Escalade ;
- repas de l'Escalade au Palais des Nations ;
- Noël des Aînés ;
- Vœux à la population.

M. EYA NCHAMA en profite pour féliciter la Présidente pour l'excellent repas qu'elle a organisé à l'ONU.

Courriers

M. SIMETH donne lecture de l'invitation de Genève Aéroport (*annexe 1*).

La Présidente annonce que la date du 29 mars de 17h à 20h a été arrêtée pour cette rencontre. Elle prie ses collègues d'écrire à Mme ANDRES pour s'y inscrire.

3. Communications du Conseil administratif

3.1 Communications

Communications de Mme PORTIER

Mme PORTIER n'a pas de communications.

Communications de M. POMATTO

M. POMATTO souhaite une belle année à tout le Conseil municipal. Il annonce qu'une centrale commune d'achat a été mise en place au sous-sol de l'ancienne Mairie afin de faire des commandes groupées – et obtenir ainsi de meilleurs prix – pour les produits et équipements nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux et équipements publics. Les produits de base ont été choisis après des tests sur différents sites par les concierges. Ensuite M. POMATTO mentionne le fait qu'il y avait des problèmes de chaleur conséquents à la Ferme Pommier et au four à poterie, surtout en période hivernale. Des travaux ont été effectués et un système d'extraction a été installé en toiture et remplit ses fonctions sans dénaturer le bâtiment. Par ailleurs une convention a été décidée avec Pro Senectute concernant la politique des seniors, pour répondre à la nouvelle loi cantonale. Toute la politique autour des seniors sera donc centralisée sur l'administration, qui traitera les dossiers puis les transfèrera si nécessaire à Pro Senectute. Un article paraîtra prochainement dans le GSI pour informer la population et les seniors sur ce mode de fonctionnement. Enfin pour répondre à la demande de M. STEINER concernant le questionnaire distribué aux entreprises, la commune s'est mise d'accord avec l'IDDEA pour

que l'argent soit investi en lien avec le développement économique de la commune. Un événement sera donc organisé au mois de mars, auquel toutes les entreprises seront invitées.

Communications de M. JIMAJA

M. JIMAJA donne une information en lien avec les commissions de l'ACG qui se sont tenues au sujet de l'interdiction de vaisselle et plastiques à usage unique lors des manifestations. En effet en juin 2021 le Canton a adopté le plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025 visant à baisser la production de déchets sur le Canton de 25% d'ici 2030. L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en œuvre de mesures s'inscrivant sur 4 axes : diminution des déchets à la source, amélioration du tri et de la valorisation des déchets, élimination des déchets sur le territoire, rôle exemplaire de l'Etat, des communes et des institutions publiques autonomes. La commune va donc travailler dans l'objectif de supprimer la vaisselle et les plastiques à usage unique lors des manifestations, et fera également un travail auprès des associations à ce sujet.

Par ailleurs M. JIMAJA apporte quelques informations concernant les objets traités à la commission Aménagement du territoire, mobilité qui a eu lieu le 13 décembre 2022. Il parle d'abord de la Promenade de la Paix, projet visant à augmenter l'arborisation du parc du Château-Pictet au moyen d'arbres majeurs, à densifier les plantations arbustives des sous-bois et à requalifier les chemins existants. De nouveaux chemins permettront la traversée du parc pour rejoindre le portail historique lorsque la création de l'arrêt de tram Pommier aura été réalisée. Un chiffrage estimatif a été présenté durant la commission et ce projet est en cours de finalisation. Pour la suite, la demande d'autorisation de construire sera déposée, puis suivra le lancement des appels d'offre. Ce projet bénéficiera d'une subvention du plan d'agglomération.

En ce qui concerne le chemin de la Rirole, un projet vise à réaménager celui-ci suite à la création de la route des Nations et du Cours des Nobel. Le chemin sera donc rénové et un nouvel axe piéton le complètera, de l'autre côté de la route des Nations sur la commune de Pregny-Chambésy. Ce projet est co-porté par le Grand-Saconnex et la commune de Pregny-Chambésy, et est accompagné par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature. Un projet a été présenté à la commission ATM du 13 décembre 2022 et doit être encore précisé et complété.

M. JIMAJA aborde ensuite le sujet du chauffage à distance (CAD) dans le quartier du Pommier, en cours de développement par les SIG. Le projet porte sur la mise en place d'un réseau qui ceinture le quartier en passant par les rues Sonnex, Alberto-Giacometti et Gardiol. L'étude d'extension du réseau de CAD a été initiée par une demande de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG), un propriétaire d'une grande partie du quartier. Cette demande a également permis d'identifier d'autres clients potentiels au raccordement sur le CAD pour un total de 4,91 MW. Ainsi, la ville du Grand-Saconnex peut saisir cette opportunité afin de développer l'électromobilité, ajouter des places de parking à vélos, perméabiliser les zones de parking en vue de réduire les îlots de chaleur et augmenter la végétalisation en utilisant des techniques modernes et pilotes. Un projet sera présenté lors d'une prochaine commission.

M. JIMAJA parle également de l'extinction de l'éclairage public. Dans le cadre de la crise énergétique actuelle, différents scénarios ont été étudiés avec les SIG afin de proposer à terme des extinctions de l'éclairage public de certaines zones du territoire du Grand-Saconnex « selon les horaires TPG » (23h00-05h00), comme réalisé ailleurs sur le canton. Dans un premier temps, des démarches vont être entreprises afin de sonder les propriétaires des quartiers de villas et évaluer la mise en œuvre de telles mesures pilotes.

Enfin, M. JIMAJA présente brièvement le projet du Cours des Nobel : celui-ci consiste à relier le chemin du Pommier au chemin de la Riole afin de créer un axe cyclable et piéton. Cette promenade complètera le tracé mode-doux depuis le futur arrêt de tram Pommier jusqu'à l'OMS. Le projet a été déposé en autorisation de construire.

3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal

La Présidente rappelle que tous les procès-verbaux des séances plénières sont à disposition du public sur le site internet de la commune. Par ailleurs, les réponses aux questions et propositions de la séance de décembre 2022 se trouvent sur CMNet, ainsi que sur les chaises du public (*annexes 2 et 3*). Elle demande à ses collègues s'ils ont des demandes d'éclaircissement ou des remarques concernant les réponses communiquées.

M. BRADLEY est un peu déçu de la réponse du Conseil administratif au sujet de la motion sur le relèvement des subventions des abonnements TPG. En effet, la réponse lui paraît un peu légère compte tenu du fait que la motion demandait qu'une étude soit faite.

M. POMATTO explique qu'un tableau comparatif avec les autres communes a été fait et a permis de constater que le Grand-Saconnex se situe dans la moyenne. La question sera présentée lors d'une commission des finances, mais il note que les communes qui investissent des sommes élevées dans ces subventions n'ont pas en général d'écoles publiques. Plutôt que de prendre en charge un bus scolaire, elles préfèrent subventionner les abonnements pour les trajets des enfants. Par ailleurs, le Grand-Saconnex est l'une des rares communes à donner des subventions à tout le monde : la plupart ne donnent qu'aux juniors et aux seniors.

M. BRADLEY ne doute pas de la bonne foi du CA, mais la réponse du tableau donnait l'impression d'être définitive.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport d'information de la commission Equipements publics concernant les boucléments des crédits d'investissement relatifs aux bâtiments du parking Colombelle-CVHS, de la Ferme du Pommier et de la Salle du Pommier

M. BISE donne lecture de son rapport.

La Présidente ouvre la discussion.

Mme PERROTIN DURET est étonnée du fait que le rapport fasse référence à des documents sur CMNet, car ce rapport est également destiné à informer le public, qui n'a pas accès à la plateforme CMNet. Elle aurait préféré que soit utilisée la tournure habituelle selon laquelle toutes les informations nécessaires ont été données et que l'on a répondu à toutes les questions.

M. BISE dit qu'il est tout à fait possible de rectifier cela. Il a inclus cette précision pour ses collègues du Conseil municipal, afin de les inviter à consulter le détail de ce qui a été discuté, mais il est vrai que pour le public cela n'a pas beaucoup de sens. Il n'est pas opposé à ce changement.

4.2 Rapport d'information de la commission Transition, démocratie concernant le lancement du projet « Vivre la transition »

Mme TISSOT-BUCHOUX donne lecture de son rapport.

La Présidente ouvre la discussion.

Il n'y a pas de prise de parole.

5. Délibérations : néant

6. Propositions du Conseil administratif

M. POMATTO attend le retour de l'architecte concernant les travaux à faire durant la période estivale – pour les interclasses au Pommier – avant de réunir la commission des Equipements publics.

Mme PORTIER annonce qu'elle proposera, d'ici le mois d'avril, de convoquer la commission Administration, statuts, règlements afin de faire un point sur le rapport de la Cour des comptes.

7. Route des Nations et grands travaux

M. JIMAJA explique que les travaux de la JAG sont actuellement en attente de bonnes conditions météorologiques ; en effet, il fait trop froid en ce moment pour procéder à la pose des enrobés au centre de l'autoroute, qui devrait se faire d'ici fin février. Des fermetures d'autoroute de nuit auront lieu entre le 6 et le 20 février pour la mise en place de portiques de signalisation. Les travaux sont donc peu intenses en ce moment, et le seront davantage dès début mars.

En ce qui concerne la route des Nations, le point d'information habituel du Canton n'ayant pas encore été reçu, il le transmettra ultérieurement (*annexe 4*).

8. Motions

8.1 Motion du PLR « Installation de panneaux solaires sur les murs anti-bruit de l'autoroute passant sur le territoire du Grand-Saconnex »

Mme PERROTIN DURET donne lecture de la motion.

La Présidente ouvre la discussion.

Mme MICHAUD ANSERMET aimerait demander à la commune s'il y a eu du nouveau concernant la motion orale du mois de novembre 2020 pour l'installation du mur anti-bruit le long de l'autoroute.

M. STEINER confirme qu'il n'y a eu aucune nouvelle depuis lors, et que la question de murs anti-bruit étant un sujet datant d'il y a longtemps, cette nouvelle motion est également l'occasion de la relancer.

M. JIMAJA indique que cette demande a déjà été faite par plusieurs associations, et qu'une séance avec les SIG et les partenaires du périmètre avait été tenue à ce sujet. Il rappelle toutefois qu'il s'agit du domaine foncier national, et que ces demandes sont transmises à Berne, qui prend son temps pour répondre. Si un mur anti-bruit n'est pas prévu, il ne pense pas qu'ils vont le faire, néanmoins le CA continue de suivre le dossier et espère que le Canton les appuiera sur cette demande.

Mme MAMIN-TISSOT trouve cette motion compliquée car elle parle d'un mur qui n'existe pas, sur lequel on veut poser des panneaux solaires. De plus, même si ce mur était érigé, il serait face au Jura, donc face au Nord, ce qui n'offre pas les meilleures conditions pour les panneaux solaires, même s'il est vrai que la technologie fait rapidement des progrès à ce niveau-là.

M. STEINER rappelle que si un mur est orienté face au Nord, il a également une face Sud, ce qui permet d'y poser des panneaux mieux exposés. L'un des buts de la motion est également de donner une raison supplémentaire de construire ce mur.

Mme PRUNCU CUTILE apprécie beaucoup toutes ces idées permettant d'aller vers les objectifs de transition énergétique, elle regrette toutefois que les PLR n'aient pas consulté les autres groupes afin de faire une motion concertée.

M. BRADLEY déclare que les Verts appuieront cette motion sans réserve, car il faut pousser à ces murs anti-bruit, qu'ils aient des panneaux solaires ou non, par considération pour les habitants.

M. VEIGA LÖFFEL abonde également dans le sens de cette motion. Il observe un gros appui de l'énergie solaire ces derniers temps et s'en réjouit, cependant il souhaiterait également que l'axe de sobriété énergétique soit approfondi, surtout dans le contexte actuel. Il souhaiterait qu'une commission se penche sur les mesures prises en ce moment pour déterminer si ce qui a été entrepris à cause de la guerre peut également être appliqué pour le climat.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente procède au vote de la motion. **Celle-ci est acceptée par 20 oui, 0 non et 1 abstention.**

9. Résolutions : néant

10. Questions des Conseillers municipaux

M. BRADLEY a appris que les Conseillers administratifs de Pregny vont être réévalués tant au niveau du temps de travail que du salaire. Il demande si ce calcul est prévu également au Grand-Saconnex. Il note au passage que ce sont les PLR qui soutiennent cela à Pregny-Chambésy. Ensuite il demande s'il est possible d'organiser un concours de façades ornées de fresques par des artistes locaux dans la perspective du musée de la BD, comme pour le gigantesque mural de ZEP à Lancy. Troisièmement il aimerait une explication sur le drapeau de paix à la place de Carantec, car il ne croit pas avoir vu d'annonce dans le GSI à ce sujet. Enfin, il souhaite féliciter les personnes responsables de la réparation des lumières dans le fameux passage souterrain amenant à la gare. Cela fait plus de dix ans qu'il vit au Grand-Saconnex, et il lui semble qu'elles ont toujours été cassées jusqu'à aujourd'hui.

Mme EDELENBOS suppose que le Grand-Saconnex fait partie des communes ayant déposé le recours contre le nouveau plan d'exploitation de Cointrin, et elle aimerait confirmation de cela par le CA. Par ailleurs elle a appris que la Mairie ne distribue plus de sacs compostables gratuits pour les déchets de cuisine ; elle aimerait savoir s'il s'agissait d'une action temporaire terminée, ou si elle va être reconduite à l'avenir.

M. BISE se souvient qu'a été discutée l'éventualité d'avoir des suppléants aux Conseillers municipaux, et il aimerait savoir ce qu'il en est, sachant que la Ville de Genève est passée à l'action.

M. BAECHLER signale qu'il y a une borne manquante sur l'îlot du passage piéton à la fin des Corbillettes depuis le mois de novembre. Il demande quelle commune s'occupe de cela, entre Vernier et le Grand-Saconnex, car cela n'est pas sécurisant.

M. POMATTO explique qu'il a été annoncé aux commissaires lors des travaux sur le budget 2023 que, au vu des finances communales, le CA a décidé de ne pas proposer d'augmentation, après avoir étudié la question. Pour information, il indique avoir fait un suivi de toutes ses tâches et représentations pour la commune depuis le mois de mai, et a calculé que cela représentait environ 32 heures hebdomadaires, soit 136 heures par mois. On peut donc estimer qu'un conseiller administratif effectue un temps de travail d'environ 70-75%. En ce qui concerne le musée, la question avait déjà été évoquée et elle est actuellement à l'étude, avec par exemple les énormes murs de Palexpo situés en face de la villa, qui pourraient être des supports fabuleux et gigantesques.

Mme TISSOT-BUCHOUX dit avoir appris récemment que les cartes journalières CFF vendues par les communes seraient supprimées l'année prochaine. Elle demande si autre chose sera proposé à la place.

M. JIMAJA rappelle que l'annonce de l'arrêt des cartes journalière a été faite depuis un certain moment, et que les communes genevoises se sont mobilisées pour empêcher l'arrêt de ce service très populaire auprès des citoyens. Les CFF préconisent d'aller sur leur plateforme en ligne afin de trouver des billets et cartes journalières dégriffés, ce à quoi la commune a répondu que certaines personnes n'ont pas de tablettes, smartphones, etc. Toutefois les CFF soulignent le fait que les cartes journalières ne les concernent pas uniquement, mais impliquent des centaines d'autres prestataires - bateaux, bus, etc. Il faudrait donc avoir des négociations avec tous ces prestataires. M. JIMAJA en a parlé encore au directeur de Suisse Romande, mais il a l'impression que les CFF resteront probablement sur leurs positions.

M. EYA NCHAMA répond à la question de M. BISE en lui rappelant que la nouvelle loi sur les suppléants sera valable à partir de la législature 2025-2030 mais pas avant.

Mme MICHAUD ANSERMET ajoute que la proposition a été faite lorsqu'elle était présidente et que le CM avait décidé d'ajourner la discussion à 2023.

11. Propositions des Conseillers municipaux

Mme PRUNCU CUTILE propose d'avoir une page consacrée à l'histoire du Grand-Saconnex dans le GSI. Il y en avait une auparavant, mais ce n'est plus le cas, et comme la commune a beaucoup changé et que la population a augmenté, elle pense qu'il serait intéressant de réinstaurer cette rubrique.

M. JIMAJA répond que la Mémoire du Grand-Saconnex publie périodiquement des informations sur la commune dans le GSI. En plus de cela, il est possible d'acquérir 2 ouvrages sur le Grand-Saconnex. Si certains CM ne les ont pas et souhaitent les acquérir, le CA pourrait éventuellement leur en offrir.

M. STEINER rappelle voir posé la même question que M. BISE en décembre dernier, et il cite la réponse qui lui a été donnée (*annexe 2*). Puisque les suppléances seront possibles dès 2025, il faut anticiper si l'on souhaite les instaurer. Il propose donc à Mme EDELENBOS de convoquer une séance de commission Administration, statuts, règlements pour traiter la question, en invitant quelqu'un du SAFCO (service des affaires communales) pour les aiguiller dans leurs travaux sur cette question.

Mme EDELENBOS allait justement faire cette proposition au CA, elle invite donc Mme la Maire à lui proposer des dates. Par ailleurs elle propose d'organiser un atelier de réparation de vélos au printemps pour les habitants de la commune.

M. BRADLEY souhaitait également réactiver le dossier des suppléances et abonde dans le sens de ses collègues.

12. Communications et divers

12.1 Agenda

La Présidente annonce les prochains événements communaux :

- Petit-déjeuner gourmand de l'Association des Amis du Four à Pain, 28 janvier à la Ferme Sarasin ;
- concert « Un souffle de nouveauté », 2 février à la Ferme Sarasin ;
- Marché Authentique de Saconnay, 4 février à la promenade Rivoire.

Par ailleurs elle annonce que son collègue M. BAECHLER sera excusé du prochain Conseil municipal et lui souhaite le meilleur pour son hospitalisation.

12.2 Autres communications / Remarques

M. STEINER félicite le personnel communal pour les illuminations de Noël, qu'il a trouvé plus jolies, plus sobres et moins « bling-bling » que d'habitude.

M. BRADLEY annonce que les Verts attendent encore la confirmation officielle du service des votations concernant le remplacement de Mme Concha, démissionnaire du Conseil municipal, mais que normalement ce sera Mme Carole Ammane Studer qui prendra sa place. Pour rappel, celle-ci a déjà siégé au Conseil municipal jusqu'en 2013. De plus, il est tout à fait d'accord avec son collègue M. STEINER concernant les lumières, d'autant plus que les autres années certaines illuminations émettaient des flashes devant ses fenêtres ; pour la première fois depuis 10 ans il a pu dormir tranquillement la nuit à cette période.

M. BISE indique que certaines personnes l'ont approché ces dernières semaines pour visiter l'EMS ; il en a parlé au directeur, qui n'y voit aucune objection, et il invite ses collègues à lui faire part de leur intérêt par e-mail d'ici la mi-février.

Mme EDELENBOS aimerait remercier personnellement MM. JIMAJA et POMATTO pour leur présence à la fête de Noël œcuménique en décembre.

La Présidente en profite pour rappeler à tous ses collègues qu'ils ont le devoir d'être présents au maximum lors des manifestations communales.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève la séance publique à 21h04.

Le Secrétaire
Yann Simeth

La Présidente
Peta Girod